

# L'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU)

Dans le cadre de la transformation numérique des administrations publiques, la direction générale des Finances publiques mène, depuis plusieurs années, des chantiers de grande ampleur pour améliorer le service rendu aux collectivités locales et aux usagers des services publics locaux.

Ainsi, depuis le 15 décembre 2025, les factures locales et hospitalières sont accessibles aux usagers dans l'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU) rebaptisé à cette occasion « Mon Espace Finances Publiques ».

## Une démarche de modernisation et de simplification

Concrètement, depuis le 15 décembre 2025, les factures émises par vos services pour encaissement par la DGFIP sont mises à la disposition de chaque destinataire dans son espace « particulier » sur le site impots.gouv.fr – espace que chacun utilise, déjà, pour effectuer sa déclaration de revenus ou consulter ses avis d'imposition.

Cet espace est à cette occasion renommé « Mon espace Finances publiques » afin de mieux refléter la diversité des services proposés.

### Vos options

- Vos documents

Choisissez le « zéro papier » pour :

<input type="checkbox"/> Vos avis d'impôt sur le revenu ⓘ
<input type="checkbox"/> Vos avis d'impôts locaux ⓘ
<input checked="" type="checkbox"/> Vos factures locales ⓘ
<input type="checkbox"/> Vos factures hospitalières ⓘ

Ce nouveau dispositif **ne se substitue pas** à l'envoi des factures « papier » par courrier. C'est seulement après avoir testé et apprécié le circuit dématérialisé que chaque usager, pourra, s'il le souhaite, renoncer aux envois « papier ».

*Pour y accéder : impots.gouv.fr > Connexion à mon espace Finances publiques > Mon profil > Mes options > Modifier*

La mise en place de l'ENSU renforce la relation numérique entre l'administration et les usagers, tout en réduisant les charges liées à l'impression des factures, à leur affranchissement et en contribuant à la transition écologique pour les usagers optant pour la dématérialisation totale.

### Découvrez également notre nouvelle application mobile

Cette application reprend les principaux services du site impots.gouv.fr dans l'objectif de vous proposer une expérience enrichie : déclaration de vos revenus, prise de rendez-vous, consultation de vos documents, paiement de vos impôts avec lecture des flashcode, historique de vos derniers paiements, mise à jour de votre profil, géolocalisation pour localiser les services à proximité...



*Pour plus d'informations : <https://www.impots.gouv.fr/sites/default/files/aide/>*

 La DGFIP ne distribue l'application sur aucune autre plateforme, ni aucun autre site : **ne téléchargez pas l'application en dehors des boutiques officielles d'Apple et de Google.**

## Le périmètre de l'ENSU

L'extension de ce nouveau service au bénéfice du plus grand nombre d'usagers suppose d'assurer la plus grande concordance entre les données dont dispose votre commune et celles connues de la DGFiP (état-civil, adresse postale, courriel des usagers à facturer). En effet, les factures prises en charge dans Hélios sont automatiquement déposées dans l'espace particulier des usagers dès lors que le tiers débiteur sera **reconnu** dans le référentiel fiscal des personnes physiques (PERS<sup>1</sup>).

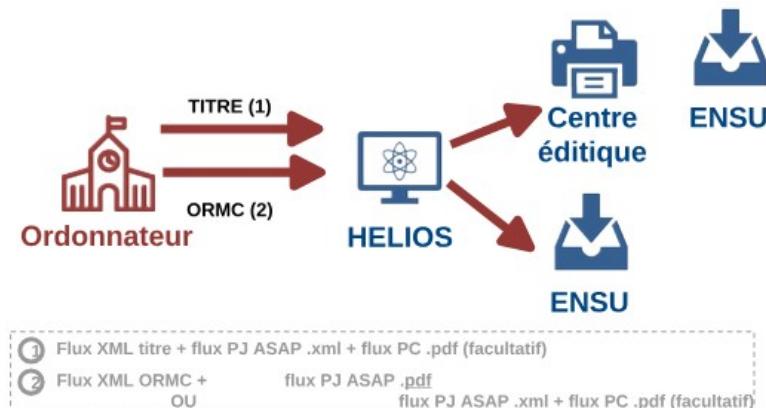


L'alimentation de l'ENSU n'est possible qu'avec une **base tiers fiable** !

*Pour en savoir plus : fiche d'information sur la fiabilisation des tiers – mars 2025.*

Les factures concernées par cette évolution sont celles transmises à Hélios à l'appui d'un titre de recette ou d'un ordre de recette multi-créanciers (ORMC), pour lesquelles le tiers débiteur est identifié dans PERS.

Les lettres de relance et mises en demeure, en cas d'impayés, y sont également déposées, qu'elles soient consécutives à des factures déposées sur l'ENSU ou non (sous réserve de l'identification du tiers dans PERS).



Cette concordance est **la garantie d'un meilleur recouvrement pour les recettes de votre collectivité**.

Pour améliorer la qualité de votre base de données, dite « base tiers », la DGFiP peut vous accompagner dans la **fiabilisation** des éléments qui la composent. Votre conseiller aux décideurs locaux ou comptable pourra utilement vous conseiller.

## Une évolution fonctionnelle

Les maquettes de factures ont été entièrement revues en 2025 afin de proposer un visuel plus lisible, tout en orientant l'usager prioritairement vers le paiement dématérialisé via PayFip.

La facture a également été enrichie d'un code-barres 2D et d'un hyperlien<sup>2</sup>, afin de permettre à l'usager de ne pas ressaïsir les informations d'identification de la créance, et de procéder directement au paiement de sa facture en ligne ce qui facilite et simplifie nettement son parcours de paiement.

Désormais, chaque dépôt d'un document du secteur public local ou hospitalier dans l'espace personnel de l'usager fait l'objet d'une notification par courriel à son attention. Cette fonctionnalité contribue à une meilleure information à l'usager, renforce le réflexe de consultation de son espace personnel et l'incite à effectuer un paiement en ligne.

1 Le rapprochement des données du tiers Hélios avec PERS permet de récupérer, lorsque le tiers est reconnu dans PERS, le Numéro des Finances Publiques : donnée pivot utilisée pour mettre en ligne les factures du débiteur sur l'ENSU.

2 Le code-barres 2D permet le paiement en ligne avec un téléphone ; l'hyperlien permet de payer en ligne depuis un ordinateur.

## Une amélioration du parcours usager

1) Je reçois un courriel m'informant de la mise à disposition d'un avis des sommes à payer ou d'une facture locale sur « [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) » :

Nouveaux documents disponibles

Bonjour Prénom NOM,

Vous avez opté pour la consultation de vos documents directement dans votre espace particulier d'impots.gouv.

Vous trouverez ci-dessous le(s) document(s) désormais disponible(s) sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou dans l'application mobile impots.gouv :

- 1 Facture locale

[Accéder à mon espace](#)

La Direction générale des Finances publiques

2) Je me connecte à mon « espace Finances publiques » avec :



- soit mon numéro fiscal de 13 chiffres
- soit une identification France Connect

3) Je visualise l'arrivée de mon avis des sommes à payer dans mon fil d'évènements et je clique sur l'onglet « Documents » :

Mon espace Finances publiques

Tableau de bord Prélèvement à la source Paiements Documents Simulations Données publiques Achats Contact

PENSER À DÉCLARER EN LIGNE

Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert.  
N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.

Accéder à la déclaration en ligne

PAYER EN LIGNE MES IMPÔTS

MES ÉVÉNEMENTS

FACTURES LOCALES Visualiser PDF

Avis des sommes à payer

VOTRE TAUX ACTUEL

9,5 % C

Actualiser mon prélèvement à la source

VOS ACOMPTE MENSUELS

4) Dans la rubrique « Documents », je sélectionne l'année et je peux visualiser et/ou télécharger mon avis des sommes à payer :

The screenshot shows a navigation bar at the top with links: Tableau de bord, Prélèvement à la source, Paiements, Documents, Simulations, Données publiques, Achats, Contact. A blue arrow labeled '6' points to the 'Documents' link. Below the navigation is a breadcrumb: Tableau de bord > Documents. The main area is titled 'DOCUMENTS' and 'CONSULTER MES DOCUMENTS'. A horizontal timeline shows years from 2018 down to 2009. The year 2017 is highlighted with a blue box and has a blue arrow labeled '4' pointing to it. The year 2016 has a blue arrow labeled '2' pointing to it. Below the timeline is a list of documents for 2017:

Document Type	Date	Action	File Size
Avis des sommes à payer	2017	Nouveau	Visualiser PDF (84,5 Ko)
Pièce jointe à un avis des sommes à payer	2017	Nouveau	Visualiser PDF (78,6 Ko)
Avis des sommes à payer	2017	Nouveau	Visualiser PDF (53 Ko)
Avis des sommes à payer	2017	Nouveau	Visualiser PDF (21,8 Ko)
Avis de taxe foncière 2017- 1.	2017		Visualiser PDF (89 Ko)

5) Dans l'onglet « Paiements », je paie directement mon avis des sommes à payer en ligne via PayFip par CB, prélèvement unique ou par virement simplifié :

The screenshot shows a navigation bar at the top with links: Tableau de bord, Prélèvement à la source, Paiements, Documents, Simulations, Données publiques, Achats, Contact. A blue arrow labeled '3' points to the 'Paiements' link. Below the navigation is a breadcrumb: Tableau de bord > Paiements. The main area is titled 'PAIEMENTS' and shows three categories: IMPÔTS, FACTURES PUBLIQUES, and AMENDES. Each category has an 'Accéder' button. A blue arrow points to the 'Accéder' button under 'FACTURES PUBLIQUES'. At the bottom left is a yellow button labeled 'Payer en ligne mes impôts' with an icon of a euro sign. At the bottom right is a black button with two white arrows pointing right, containing the text: '► Adhérer au prélèvement pour le paiement de mes impôts' and '► Gérer mes contrats de prélèvement'.